



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT <b>4</b>	GOUVERNANCE <b>6</b>
COMMISSION « SERVICES SOCIAUX » <b>9</b>	CHIFFRES CLÉS <b>10</b>
FAITS MARQUANTS <b>12</b>	RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE <b>14</b>
PARTENARIAT JUDO <b>16</b>	PERSPECTIVES <b>18</b>

## **Quel bilan faites-vous pour 2015 et plus particulièrement pour la Mutualité ?**

2015 a été marquée, en début et en fin d'année, par des attaques terroristes sans précédent. D'une ampleur et d'une barbarie épouvantables, elles ont touché des centaines de familles et « déboussolé » la Nation toute entière. L'État français a été attaqué dans ce qu'il a de plus cher : sa démocratie avec ses valeurs d'égalité, de fraternité et de laïcité. La Mutualité, qui véhicule ces valeurs depuis son origine, a été une des premières à réagir en affirmant que rien n'ébranlerait le système social sur lequel reposaient ses valeurs.

## **Et concernant la protection sociale ?**

Nous assistons à des évolutions, certes nécessaires, mais qui laissent à penser, à juste titre, que notre protection sociale est en péril. Nous en avons pour preuve les retraites et leur système par répartition. Notre système de santé n'a pas été épargné. Son cortège de réformes, d'obligations réglementaires et de taxations alourdit considérablement la gestion, aussi bien financière qu'opérationnelle, et impacte non négligemment la hausse des cotisations.

## **Quelle est la conséquence de ces bouleversements pour les mutuelles ?**

Une transformation importante de la structure même de nos organismes avec, notamment, les rapprochements entre mutuelles d'assurance et mutuelles santé, quelle que soit leur taille, sous forme de groupe d'assurance mutuelle (SGAM) ou d'union mutualiste (UMG). Il s'agit pour les acteurs de l'assurance santé et prévoyance de faire un choix de modèle qui s'avère décisif dans la construction de l'alliance. Il faut adopter le niveau de partenariat ou de rapprochement en fonction des objectifs, tout en tenant compte des évolutions réglementaires en cours avec l'entrée en vigueur de Solvabilité II depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le texte exige, en effet, d'appréhender pleinement la notion de groupe prudentiel.

## **Et concrètement pour SMI ?**

Après un séminaire de réflexion stratégique, SMI a pris sa décision. En 2013, elle a signé son entrée dans la SGAM Covéa, choix approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale de la même année. À cette époque, Covéa devait respecter les normes de Solvabilité I. Depuis avril 2015, les statuts de la SGAM ont été modifiés pour répondre aux exigences de Solvabilité II et des règles prudentielles. Le partenariat que SMI a avec Covéa est maintenant plus intégré.

## **Qu'est-ce qui change avec Solvabilité II ?**

Ces exigences nécessitent à la fois une forte cohésion des parties prenantes et un équilibre entre les acteurs qui conservent chacun leur identité. Au-delà de la solidarité financière qui existait précédemment, la stratégie doit être partagée : elle passe désormais par une mutualisation efficace des fonctions régaliennes et, particulièrement, des fonctions clés définies dans le cadre de Solvabilité II (gestion des risques, conformité, audit interne et actuariat) afin de construire une gouvernance commune. Après différents entretiens avec Covéa, et en accord avec eux, SMI a trouvé un bon équilibre entre ces fonctions clés et les partages avec Covéa. C'est pourquoi le Conseil d'Administration proposera, à l'unanimité, le maintien de SMI dans la SGAM Covéa et forcément dans le groupe prudentiel.

## **Plus de deux ans après l'adhésion à la SGAM Covéa, quelles en sont les retombées ?**

Nous constatons déjà les points positifs qui découlent de l'accord signé en 2013 avec MMA, notamment en matière de développement qui est le point central permettant la pérennité de notre mutuelle, de ses adhérents et de ses salariés. Que ce soit en solo ou avec MMA, beaucoup de contrats ont été réalisés, ce qui nous conforte dans le choix d'intégrer la SGAM Covéa. Garder son identité me paraît indispensable pour ne pas disparaître comme certains organismes qui ont fusionné au cours de ces dernières années, perdant ainsi tout leur historique et quelquefois leurs valeurs.

## **SMI fête cette année son 90<sup>ème</sup> anniversaire. Quelles sont les grands moments de son histoire ?**

Que de chemins parcourus depuis février 1926, où un groupe de petits patrons « paternalistes » ont décidé d'accorder des aides à leurs salariés pour qu'ils puissent faire face à des dépenses en matière de santé. C'est ainsi que la société de secours mutuel est née. Nous avons géré également le régime des assurances sociales et les effectifs de notre mutuelle s'établissaient à un 1,5 millions de personnes. Lors de sa création, le 19 octobre 1945, la Sécurité sociale a repris les dossiers des assurances sociales que nous gérons, ce qui a eu pour conséquence de réduire nos effectifs à 7 200 cotisants, uniquement en régime complémentaire de la Sécurité sociale. C'est ainsi que la société de secours mutuel est devenue la Société Mutualiste Interprofessionnelle de la Région Parisienne (SMIRP). En 1964, elle s'est étendue à tout le territoire pour devenir SMI.

### **Quel est, selon vous, le secret d'une telle longévité ?**

A travers les décennies, nous avons toujours respecté nos valeurs fondamentales : respect, solidarité et partage. Cette longévité, j'en suis certaine, perdurera au cours des années à venir. Nous la devons à tous nos adhérents, anciens et actuels, qui nous sont restés fidèles et qui continuent à nous faire confiance, dans un monde ultra concurrentiel et fortement perturbé par des réglementations de plus en plus fortes et des technologies qui évoluent très vite, trop vite à mon sens. Qu'ils en soient tous remerciés. C'est pourquoi nous nous faisons un point d'honneur et un devoir de respecter ce que nos anciens ont bâti, une mutuelle solidaire, à visage humain et proche de ses adhérents.

### **Qu'est-ce qui fait la force de SMI aujourd'hui ?**

Ses salariés. Chaque collaborateurs œuvre quotidiennement pour satisfaire nos adhérents et leur apporter tous les bienfaits qu'ils sont en droit d'attendre. La Direction Générale, les Directeurs et les responsables agissent chaque jour pour innover et faire progresser SMI. Je les en remercie chaleureusement, ainsi que le Conseil d'Administration pour sa fidélité aux réunions et son engagement à travers les différentes commissions.

### **Le mot de la fin ?**

Je tiens à remercier tous nos adhérents pour la confiance qu'ils témoignent depuis des années à notre mutuelle. Nous avons conscience qu'il faut la mériter, et c'est ce que nous essayons de faire quotidiennement.

**Nicole POIFFAIT**

Président

“

**La confiance de nos adhérents se mérite,  
nous y travaillons au quotidien.**

”

**1**  
**PRÉSIDENT**

Nicole POIFFAIT

**6**  
**MEMBRES  
DU  
BUREAU**

François REVOL  
1<sup>er</sup> Vice Président

Marc ARNAUD  
2<sup>ème</sup> Vice Président

Norbert KLEIN  
Trésorier Général

Roger BATIER  
Trésorier Général Adjoint

Jean-Pascal DUFOUR  
Secrétaire Général

Gérard DUFOUR  
Secrétaire Général Adjoint

**20**  
**ADMINISTRATEURS**

Didier ASCOUET  
Jean-Pierre BAHIER  
Yvon BERTHOU  
Guy BLEYER  
Jean-Pierre BONDROIT  
Roland BORG  
Marie-Paule CAVRET  
Michel CROIX  
Patrick FARCOT  
Jean-Claude GALERNE  
Gérard GRIMBERT  
Bernard HUMBERT  
Pierrette JALLON  
Gérard JEANNOT  
Marc JULIEN  
Jean-Claude LOYER  
Ida MAKANDA  
Gilles ROCQUET  
Marie-Laure TRIAUD  
Jean-Pierre VIAUD

**COMITÉ  
DES SAGES**

Odette BARTHELMÉ  
Gilles DELARUE  
Yves LOISEAU  
Henri POIFFAIT  
Jean PORRET  
Pierre STOFATI

# MANDAT AU SEIN DE LA MUTUALITÉ

NÉANT

## MANDATS HORS MUTUALITÉ



**BERTHOU Yvon**  
Administrateur de la Maison  
d'accueil des familles de malades  
hospitalisés de Reims

*Foyer reconnu par la Sécurité sociale, offrant un accueil  
personnalisé et chaleureux aux familles des malades  
hospitalisés.*



**BLEYER Guy**  
Administrateur  
d'AERO JET

*Compagnie créée en 1971, spécialisée dans la location  
de transports aériens.*



**BONDROIT Jean-Pierre**  
Maire Adjoint  
de la commune de  
Saint Léger sous Margerie

*Commune de 57 habitants située dans le département  
de l'Aube (Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine).*



**CAVRET Marie-Paule**  
MSA : membre du Conseil du Comité  
Cantonal et du Conseil du Comité  
Départemental de la Sarthe

*Organisme mutualiste qui gère la protection sociale  
des salariés et non salariés agricoles  
ainsi que leurs ayants droit et les retraités.*



**DUFOUR Gérard**  
Administrateur de Covéa  
en tant que membre permanent  
représentant SMI

*Société de Groupe d'Assurance Mutuelle française,  
réunissant notamment GMF, MAAF, MMA, APGIS et SMI.*



**GALERNE Jean-Claude**  
Administrateur  
de l'Université d'Orléans

*Université caractérisée par sa pluridisciplinarité,  
fréquentée par près de 16 000 étudiants.*



**JULIEN Marc**  
Administrateur  
de l'association régionale  
Accueil du Clermontois

*Association accompagnant les personnes s'installant  
dans le Clermontois, structure intercommunale située  
dans le département de l'Hérault.*



**POIFFAIT Nicole**  
Trésorier  
de l'Institut de la Protection  
Sociale Européenne (IPSE)

*Institut ayant pour volonté, depuis 25 ans,  
d'accompagner la construction européenne d'une  
protection sociale solidaire et non lucrative.*

# RAPPORT DE GOUVERNANCE



## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉUNI 5 FOIS EN 2015

Prépare certains sujets avant le Conseil d'Administration.

**Sujets majeurs traités en 2015 :** Présentation des nouvelles offres standards en santé et prévoyance, évolution des offres « produits » pour le marché individuel, plan de mise en conformité des nouveaux contrats responsables, point sur Covéa...



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉUNI 4 FOIS EN 2015

Détermine les orientations de la mutuelle et veille à leur application. Opère les contrôles qu'il juge opportuns et se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la mutuelle.

**Sujets majeurs traités en 2015 :** Présentation des nouvelles offres standards en santé et prévoyance, participation à l'appel d'offres concernant l'ACS, rapport narratif à destination de l'ACPR, point sur Covéa, présentation de l'ORSA 2015, programme de réassurance...

Toutes les Commissions présentent un rapport au Conseil d'Administration



### COMMISSION SERVICES SOCIAUX

RÉUNIE 15 FOIS EN 2015

Etudie les demandes de fonds de secours



### COMMISSION FINANCIÈRE PLACEMENTS

RÉUNIE 4 FOIS EN 2015

Elabore la politique de placements et suit les risques du marché



### COMMISSION FINANCIÈRE BUDGET

RÉUNIE 3 FOIS EN 2015

Suit la réalisation des budgets relatifs aux frais de fonctionnement et investissements



### COMMISSION DÉVELOPPEMENT

RÉUNIE 2 FOIS EN 2015

Suit les actions engagées par la Direction du Développement en collectif et en individuel



### COMMISSION SUIVI DES PROJETS

RÉUNIE 3 FOIS EN 2015

Suit les programmes en termes de moyens associés, financement et avancement



## COMITÉ D'AUDIT

RÉUNI 4 FOIS EN 2015

Suit les comptes annuels et le système de contrôle interne et de gestion des risques

# COMMISSION «SERVICES SOCIAUX»

SMI étudie régulièrement les situations délicates des adhérents. La commission peut intervenir sous 48h en cas de nécessité pour venir en aide aux personnes en difficulté : participation au remboursement d'appareillages importants, hospitalisation dans des centres spécialisés... dans la limite d'un budget annuel de 155 000 € alloué par le Conseil d'Administration.

**15**  
réunions en 2015



**162**  
dossiers traités



**98 406**

euros reversés



**Nous constatons que l'aide de SMI apportée aux adhérents est toujours très appréciée comme en témoignent les lettres de remerciement reçues.**



**607**

euros versés en moyenne



**2 751**

euros versés pour les dossiers lyonnais



**30**

euros de don minimum



**2 000**

euros de don maximum

# CHIFFRES CLÉS

**178,3** M€ CHIFFRE D'AFFAIRES

**4,7** M€ RÉSULTAT NET

**589%** MARGE DE SOLVABILITÉ

**854%** FONDS DE GARANTIE

## PERSONNES PROTÉGÉES

**278 605**

GESTION DIRECTE

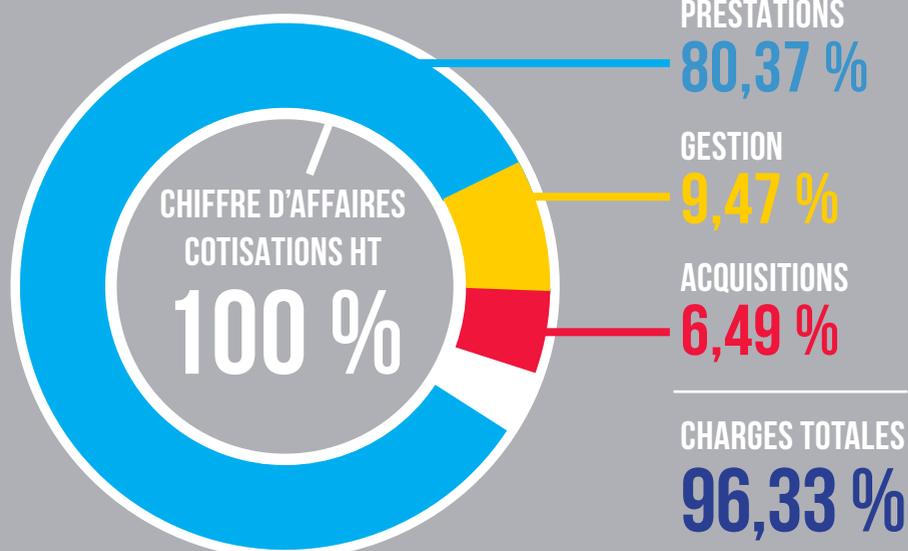
**377 987**

GESTION DÉLÉGUÉE

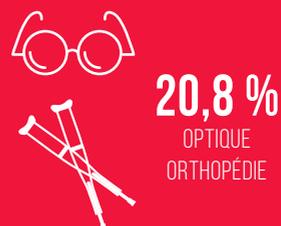
**656 592**



## EXPLOITATIONS COMPARÉES



## RÉPARTITION DES PRESTATIONS PAR RISQUE



...  
**2,3 %**  
DIVERS

**2 437 137**  
DOSSIERS DE REMBOURSEMENT

**11 388 078**  
ACTES REMBOURSÉS

**140,4 M€**  
PRESTATIONS VERSÉES

**81 010**  
DEVIS ANALYSÉS



**53 307**  
EMAILS TRAITÉS

**301 537**  
APPELS TRAITÉS

## TOP 30 DE LA MUTUALITÉ 2015

# N° 21

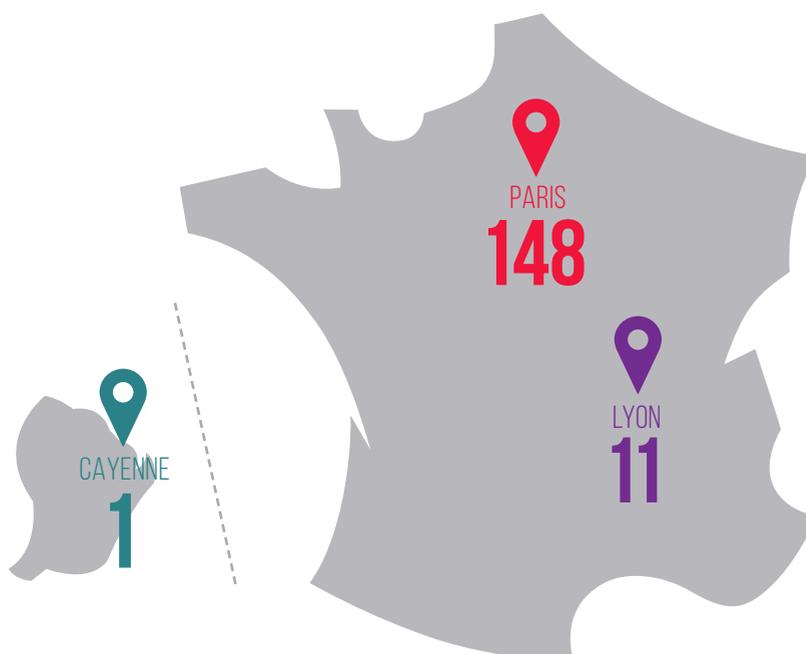
SOURCE :  
ARGUS DE L'ASSURANCE  
DU 12/11/2015

## EFFECTIFS SALARIÉS

**154** CDI

**5** CDD

**1** CONTRAT DE  
PROFESSIONNALISATION



## SMI/MMA, PREMIÈRE COOPÉRATION RÉUSSIE !

L'année 2015 a été caractérisée par une forte production, une contribution équilibrée au sein du groupe et par l'intervention de la Direction de l'Acceptation en Réassurance de Covéa ayant contribué à la réalisation de 8 millions d'euros, répartis à hauteur de 60/40 % entre SMI et MMA. Cette première année d'étroite collaboration confirme la pertinence de l'intégration de SMI au groupe Covéa dont le premier enjeu était la constitution d'un levier de développement pérenne.

**28,5 M€**  
affaires nouvelles

**14,5 M€**  
pour SMI

**14 M€**  
pour les réseaux  
de distribution MMA



## MGP ET SMI, UN PARTENARIAT SÉCURISÉ

Depuis fin 2014, La Mutuelle Générale de la Police (MGP) et SMI couvrent le secteur de la sécurité en proposant des offres communes pour les entreprises de la branche de la sécurité et celles membres du Syndicat National des Entreprises de la Sécurité.

Les offres, co-assurées à part égale par les deux mutuelles, bénéficient d'un mode de distribution différent : les gammes standards sont commercialisées par le réseau de la MGP et les contrats sur mesure sont construits par SMI.

2 PRODUITS STANDARDS + OFFRES SUR MESURE = **80 CONTRATS** SIGNÉS EN 2015

## UNE GAMME INDIVIDUELLE COMPLÈTE

SMI réagit et s'adapte à la baisse structurelle du marché des particuliers, conséquence des évolutions réglementaires. Face à ces menaces et opportunités, SMI a réagi en développant plusieurs offres individuelles :

- Aide à la Complémentaire Santé
- Sur-complémentaire santé
- Complémentaire Santé Séniors
- Complémentaire Santé Intérimaires



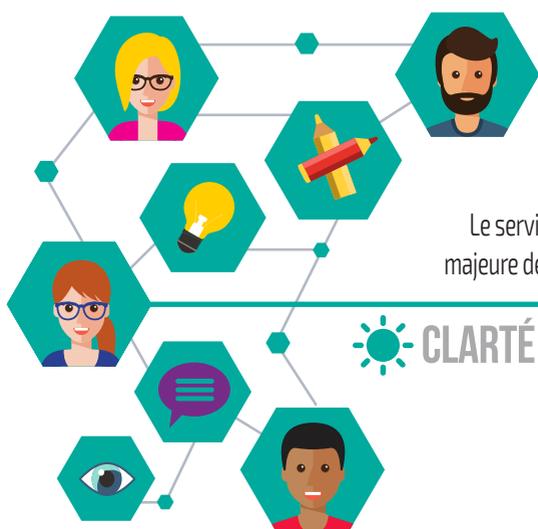
## UNE CARTE DE TIERS PAYANT DÉMATÉRIALISÉE

Disposer de plusieurs cartes de tiers payant afin que chaque ayant droit puisse l'utiliser aisément était un souhait des adhérents de SMI.

Désormais, via le site web de SMI, ils peuvent télécharger depuis leur smartphone leur carte de tiers payant ou l'éditer à leur domicile ou sur leur lieu de travail.



 ÉCOLOGIQUE  ÉCONOMIQUE  DIGITAL



## UN SOUFFLE NOUVEAU POUR LA COMMUNICATION SMI

Le service communication, créé en 2015, a marqué sa 1<sup>ère</sup> année d'activité par une évolution majeure de la communication interne et externe de SMI, tant commerciale qu'institutionnelle.

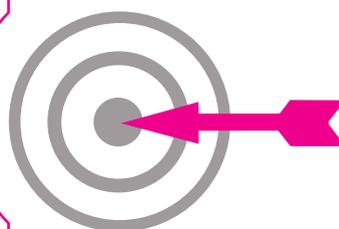
 CLARTÉ  MODERNITÉ  CRÉATIVITÉ  INNOVATION

Franchissement avec succès de la dernière étape de mise en conformité des pratiques de SMI avec les exigences prudentielles de la directive SII.

Les derniers travaux ont plus particulièrement porté sur :

- La nomination des deux dirigeants effectifs de la mutuelle qui, conformément aux recommandations de la Fédération de la Mutualité Française, sont le Président et le Directeur Général, nommé dans la sémantique SII « Directeur Opérationnel »
- La nomination des responsables des fonctions clés : actuarielle, audit interne, vérification de la conformité et gestion des risques
- La réalisation de l'ORSA (évaluation de nos risques internes) dans le cadre d'un exercice portant sur la période 2015/2020
- La réalisation du rapport narratif de l'exercice 2014 constituant une des composantes importantes du reporting prudentiel quantitatif et qualitatif que SMI est désormais contrainte de respecter scrupuleusement

## MISE EN CONFORMITÉ DE LA DIRECTIVE SOLVABILITÉ II



**01/01/2016 :  
OBJECTIF ATTEINT !**

## MEILLEURE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Très attachée au bien-être de ses collaborateurs, source de motivation pour les salariés et de performance pour l'entreprise, SMI a élaboré en 2015, sur la base d'une étude menée, par un cabinet indépendant et agréé par le Ministère du Travail, un plan d'actions pour améliorer la qualité de vie au travail. Quatre initiatives ont vu le jour, visant à prévenir les risques psycho-sociaux, à renforcer le sentiment d'appartenance, à partager de bonnes pratiques managériales, ou encore à améliorer les conditions de travail.



### Création d'un nouveau rendez-vous : « Les p'tits déj' SMI »

Ce nouveau moment de partage, convivialité et d'échanges est organisé dès que l'occasion, le besoin ou l'actualité l'exige. Autour du Directeur Général, une dizaine de collaborateurs prennent un petit déjeuner en échangeant sur un thème choisi.

### Mise en place de groupes de travail inter ou intra services

Basés sur le volontariat, ils ont pour objet de permettre aux salariés de faire des propositions d'amélioration des méthodes et cadre de travail et de les mettre en place de façon concertée.

### Formation des collaborateurs

Une sensibilisation aux gestes et postures de l'ensemble des collaborateurs et un conseil individualisé dans les espaces de travail, en poste à poste ou en petit groupe, a permis d'appliquer et de contextualiser les apports théoriques transmis lors des sessions collectives de formation.

### Réunions à thèmes entre managers

Dans une logique d'échange d'expériences et de co-développement, des groupes de managers de même niveau, volontaires, se sont régulièrement réunis autour d'une problématique qu'ils ont choisie pour partager leurs expériences et savoir-faire.



## SMI ET LA COP 21

Participer à la diminution du réchauffement climatique et faire prendre conscience aux salariés de SMI du bien-fondé de l'exercice physique, tels étaient les objectifs de SMI dans la mise en place d'un challenge sportif pendant la COP 21. Pendant 3 semaines, les salariés, équipés d'un podomètre, ont dû parcourir « à pied » la distance Paris-Brest.



## SMI SOLIDAIRE

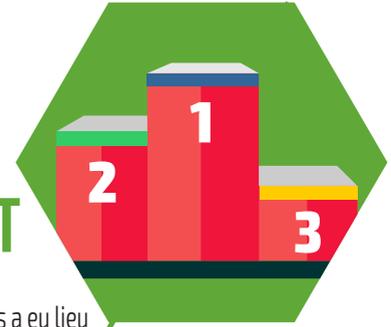
13 novembre 2015, SMI est en plein challenge sportif interne quand la France est à nouveau touchée par des attaques terroristes. Dans le cadre de sa compétition Paris-Brest, chaque collaborateur participe au don de SMI à une association (tous les 3 750 pas enregistrés, SMI reverse 1 €). Compte tenu des événements, c'est la FENVAC, association venant en aide aux victimes des attentats terroristes, qui a reçu plus de 6 500 €, fruit des efforts fournis par les collaborateurs.

“

**Une quête permanente  
de résultats  
et de performances**

”

## ÉVÈNEMENT



Programmé depuis sa première édition (en 1971) en février, le Tournoi de Judo de Paris a eu lieu exceptionnellement en octobre 2015 dans l'ex-Palais omnisports de Bercy. Considéré par beaucoup d'athlètes comme « le plus prestigieux tournoi du monde », le Grand Slam de Paris a inauguré le complexe mythique et flambant-neuf de la capitale rebaptisé après son lifting « AccorHotels Arena ».

Les spectateurs étaient au rendez-vous pour soutenir et encourager les 25 judokas français engagés dans la compétition. À l'issue de ce week-end riche en émotions et en belles actions, l'Équipe de France a remporté 8 médailles dont 3 en or.



## RÉCOMPENSE



**50** **8**  
CANDIDATURES CATÉGORIES

SMI a été récompensée par les Trophées « Sentez-vous Sport » pour son partenariat avec la Fédération Française de Judo dans la catégorie « Stratégie & Management ».

Les Trophées résultent d'une volonté forte du Comité National Olympique et Sportif Français de mettre en avant des initiatives remarquables d'entreprises qui croient en l'intégration d'une politique de promotion d'une activité physique et sportive dans leurs stratégies et pratiques managériales, ou en la mise en œuvre des actions significatives.

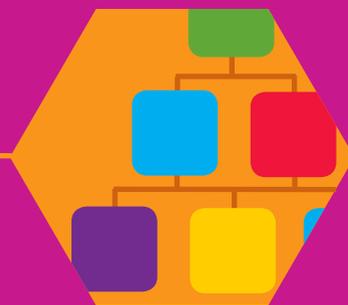
## OFFRE



Dans le cadre de la généralisation de la complémentaire santé au 1<sup>er</sup> janvier 2016, il était évident pour SMI d'accompagner les clubs de Judo dans la mise en place de leur contrat collectif. SMI SANTÉ JUDO, complémentaire santé collective, a été créée pour répondre aux obligations des clubs et à leurs besoins en proposant des garanties adaptées comme la prise en charge des séances d'ostéopathie, des bandages...

**104**   
CLUBS ADHÉRENTS

## ÉVOLUTION ORGANISATIONNELLE



### OBJECTIFS

- Améliorer notre efficacité opérationnelle
- Donner plus de cohérence à notre gouvernance opérationnelle
- Renforcer notre relation avec les entreprises
- Intégrer des pratiques nouvelles
- Respecter les contraintes de gouvernance imposées par la directive Solvabilité II
- Donner la faculté à ceux qui le souhaitent et qui le peuvent de progresser au sein de l'entreprise
- ...



## MMA ET SMI À L'ASSAUT DU COURTAGE

Après une première année de balbutiements, l'année 2016 sera consacrée au renforcement de la présence du groupe sur ce canal dans le domaine de la protection sociale collective où MMA et SMI combinent désormais des atouts essentiels :

- Le poids prépondérant de la compagnie MMA auprès de grands courtiers pour les risques Incendie, Accidents et Risques Divers
- La présence de SMI sur ce canal depuis 1990 dans le domaine de la protection sociale collective
- La taille des équipes commerciales MMA et SMI en charge d'animer ce canal, constituant ainsi un maillage étroit
- La faculté des deux partenaires de mutualiser leurs capacités de promotion et d'animation
- Leur volonté partagée de réussir



## ACHAT DE NOUVEAUX LOCAUX

En dehors de constituer un excellent placement immobilier, cet investissement permet à la mutuelle et à ses salariés d'envisager l'avenir sereinement sans quitter le quartier Saint-Lazare, où se situe le siège de SMI et celui de Covéa, et sans altérer son efficience opérationnelle.

**850** M<sup>2</sup>

**20** MÈTRES  
DU SIÈGE

## CHANGEMENT DE L'OUTIL DE GESTION

Confrontée à l'obsolescence de son application de gestion « Losanges » développée par sa direction informatique et mise en service en 1999, SMI lance un projet ambitieux visant à la remplacer.

La solution cible, nommée Cassiopée, s'appuiera sur la solution réalisée et utilisée par l'APGIS (membre du groupe Covéa) dont SMI a acquis la licence.



**12 M€**



**2 900**

JOURS HOMME



## MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE DIGITALE

Réalisation d'un nouveau site internet. Outre un volet institutionnel qui mettra en exergue ses valeurs, sa gouvernance, ses métiers, ses offres... ce site internet permettra la souscription en ligne et la réalisation des actes de gestion, telle que l'affiliation de salariés à un contrat obligatoire.

SMI conduira également un projet digital adapté aux nouveaux comportements, permettant :

- D'atteindre à moindre coût le marché cible
- De promouvoir de nouveaux modes de commercialisation, de prescription et d'incitation adaptés
- De proposer une expérience client appropriée à ses besoins et attentes
- De développer des communautés de population affinitaire en revenant aux sources du modèle mutualiste





PARIS - LYON - CAYENNE  
[WWW.MUTUELLE-SMI.COM](http://WWW.MUTUELLE-SMI.COM)